

# Diplôme de Comptabilité et Gestion (DCG)

## Objectifs

Au sein d'un cabinet comptable, d'un service administratif et financier d'une entreprise ou d'une collectivité publique, le titulaire du DCG assure des tâches techniques et progressivement de nouvelles responsabilités :

- Tenue complète d'une comptabilité.
- Gestion des opérations de fin d'exercice.
- Elaboration et gestion des déclarations fiscales et sociales obligatoires.
- Elaboration des documents de synthèse et de la liasse fiscale.
- Gestion des paies.
- Contrôle de gestion, analyse des coûts, élaboration et suivi de budget.

## Entreprises d'accueil

Cabinet d'expertise comptable et commissariat aux comptes, entreprises et collectivités publiques.

## Prérequis

- **Âge** : à partir de 19 ans.
- **Niveau d'entrée** : BTS Comptabilité Gestion OU DUT Gestion des Entreprises et des Administrations.
- **Motivation** à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

## Modalités d'inscription

- Dossier de candidature complété.
- Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis.
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant.
- Signature d'un contrat d'apprentissage ou Attestation d'engagement de l'employeur.

\* Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.

## Formation par apprentissage

Code diplôme	Code RNCP
26031403	35526

## Niveau de sortie

Titre reconnu par l'Etat de Niveau 6 (cadre européen des certifications), équivalent à un Bac+3.

## Durée de la formation

1 020 heures (sur 2 ans).  
Démarrage en septembre.

## Durée du contrat

2 ans, modulable en fonction du positionnement\* (jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).

## Rythme de l'alternance

2 jours en UFA  
En moyenne :  
2 jours en UFA,  
3 jours en entreprise.  
*Le calendrier peut varier pour tenir compte des périodes d'activité fortes en entreprise.*  
Le calendrier d'alternance est remis lors de l'inscription.

## Coordonnées de l'UFA



ÉTABLISSEMENT CATHOLIQUE SOUS CONTRAT  
TECHNOLOGIQUE SECONDAIRE ET SUPÉRIEUR

## Lycée Icof

8 Avenue Debrousse  
69005 LYON  
04 78 15 00 60  
ufa@icof.fr  
www.icof.fr

## Contenu de formation

Matières
UE2 Droit des sociétés
UE3 Droit social
UE4 Droit fiscal
UE6 Finance d'entreprise
UE7 Management
UE10 Comptabilité approfondie
UE11 Contrôle de gestion

### Méthodes mobilisées

Formation par la voie de l'apprentissage. Pédagogie de l'alternance.

L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé.

Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation, et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage.

Pédagogie active privilégiant :

- les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques)
- la mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets
- une organisation coopérative des apprentissages
- une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation).

## Évaluations certificatives / Sessions d'examen \*

Epreuves	Coefficient	Type	Forme
<b>Droit social</b>	1	Ponctuel	Ecrit
<b>Finance d'entreprise</b>	1	Ponctuel	Ecrit
<b>Contrôle de gestion</b>	1	Ponctuel	Ecrit
<b>Droit des sociétés</b>	1	Ponctuel	Ecrit
<b>Droit fiscal</b>	1	Ponctuel	Ecrit
<b>Management</b>	1	Ponctuel	Ecrit
<b>Comptabilité approfondie</b>	1	Ponctuel	Ecrit

\* Sessions d'examen adaptées aux situations de handicap.

## Modalités d'évaluation

Afin d'aider l'alternant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quizz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves, Questionnaire oral...)
- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage)
- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée

## Références : Taux moyens du CFA régional

	2021	2020	2019
<b>Taux de réussite globaux</b>	<b>85%</b>	<b>90%</b>	<b>87,06%</b>
• Niveau 3 (CAP / CAPA / MC / TP/ DE...)	89,72%	92%	96,69%
• Niveau 4 (Bac Pro / Bac Pro A / BP...)	89,13%	95%	91,89%
• Niveau 5 (BTS / BTSA / titre Bac+2...)	89,97%	88%	82,24%
• Niveau 6 (Formations Bac+3)	85,23%	80%	60%
• Niveau 7 (Formations Bac+4/+5)	70,27%	75%	-
<b>Insertion professionnelle</b> (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	<b>44%</b>	<b>44%</b>	<b>70%</b>
<b>Taux de poursuite d'étude</b>	<b>50%</b>	<b>44%</b>	<b>18%</b>
<b>Satisfaction globale Apprenti(e)</b> (Enquête réalisée en fin de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA)	<b>83%</b>	<b>86%</b>	<b>87%</b>

## Après la formation

### Suites de parcours possibles / Passerelles :

Poursuite possible en DSCG ou tout autre type de Master.

### Débouchés professionnels :

- Collaborateurs comptables chargé des relations clients en cabinet de conseil et d'audit.
- Cadre d'entreprise dans un service d'informations financières, de contrôle de gestion, de ressources humaines.

## Modalités financières

### Aucun frais de scolarité pour l'apprenti.

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

Coût annuel moyen préconisé par France Compétences : 7 000€.

Pour les employeurs publics d'Etat et hospitaliers, la formation est également prise en charge par ces derniers en totalité.

Pour les employeurs publics territoriaux, la formation est prise en charge à 100% par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).

## Rémunération de l'apprenti

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance).

Année d'exécution du contrat	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 à 20 ans	Apprenti de 21 à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
1 <sup>ère</sup> année	27%	43%	53%*	100 %*
2 <sup>ème</sup> année	39%	51%	61 %*	100 %*
3 <sup>ème</sup> année	55%	67%	78 %*	100 %*

\* Toutefois, sa rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de convention collective ou de branches professionnelles, d'entreprises...) proposant un salaire minimum supérieur au SMIC.

En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat (même employeur ou nouvel employeur).

### Cas particuliers :

- Vous étiez déjà en contrat d'apprentissage, dans le cas d'une succession de contrats chez le même employeur ou un nouvel employeur pour un nouveau diplôme : maintien du salaire initial (augmentation seulement si modification de la tranche l'âge).
- Une majoration de 15 points est applicable à la rémunération réglementaire à laquelle peut prétendre l'apprenti au jour de la conclusion de ce nouveau contrat, si les 3 conditions cumulatives suivantes sont remplies :
  - diplôme ou titre de même niveau que celui précédemment obtenu ;
  - qualification en rapport direct avec celle qui résulte du diplôme ou titre précédemment obtenu ;
  - durée du contrat inférieure ou égale à 1 an.

À défaut de remplir ces 3 conditions, la majoration de 15 points ne s'applique pas.

## Aides financières de l'apprenti

- Aide pour l'acquisition du **1<sup>er</sup> équipement** (selon OPCO).
- Aide pour l'**hébergement** (maxi 6 € par nuitée lors des périodes de formation au CFA).
- Aide pour la **restauration** (maxi 3 € par repas lors des périodes de formation au CFA).
- Aide au financement du **permis de conduire** de 500€ pour les apprentis majeurs.

## Délais d'inscription

**Les inscriptions sont ouvertes à compter de janvier 2022.**

Le contrat d'apprentissage peut débuter en entreprise 3 mois avant la date de début de la formation et 3 mois après.

Intégration possible en cours de formation et tout au long de l'année selon le diagnostic du positionnement\* à l'entrée pour réduction de la durée de la formation.

## Publics accueillis

Formation proposée sous statut apprentissage et stagiaire de la formation continue.

\* Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.

## Accès par transport

- Parking gratuit à proximité / places de parking gratuites aux alentours.
- Parc à vélo.
- Ligne de bus à proximité : 46, 49, C19 (arrêt 1<sup>ère</sup> DFL).
- Gare TGV Ter à proximité : Perrache.

## Accessibilité P.M.R. des locaux

Oui totale.

## Les + de la formation

### • Engagements et partenariats

Certification TOEIC (anglais)  
Bureau des Étudiants

### • Restauration

- Cantine / self sur place
- Salle repas équipée d'un réfrigérateur et micro-ondes
- Commerces alimentaires et de restauration à proximité

## Matériel / Équipement

- Deux salles sont entièrement dédiées aux étudiants de DCG. Chacune est équipée d'un PC et d'un vidéoprojecteur.
- Une salle informatique est prévue pour les enseignements professionnels.
- Tous les étudiants peuvent se connecter aux ordinateurs de l'établissement en accès libre, grâce à une session informatique qui leur est dédiée.

## Coordonnées de l'UFA



ÉTABLISSEMENT CATHOLIQUE SOUS CONTRAT  
TECHNOLOGIQUE SECONDAIRE ET SUPÉRIEUR

### Lycée Icof

8 Avenue Debrousse  
69005 LYON  
04 78 15 00 60  
ufa@icof.fr  
www.icof.fr

## CFA de rattachement :



(siège régional)  
4 rue de l'Oratoire  
69300 CALUIRE ET CUIRE  
cfa@akteap.cneap.fr  
www.cfa-creap.com

Association loi 1901  
Numéro UAI : 0693764S  
N°SIRET : 50304921500026